



CRITÈRES DE SÉLECTION DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE SOMIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Cœurs-Vaillants

La direction de l'école des Cœurs-Vaillants se doit d'être une personne qui s'adapte au changement, qui célèbre la différence et qui est inclusive. Une expérience avec les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme et une connaissance des besoins de ceux-ci sont souhaités. Elle devrait également avoir une bonne connaissance de ce qu'est l'entrepreneuriat dans une école primaire.

1. Au regard de l'école :

- Vision adhérent au projet éducatif et à ses valeurs dans un souci d'excellence de l'école;
- Souci d'assurer un soutien pédagogique rigoureux quant au programme de formation de l'école québécoise;
 - Assurer un accompagnement pédagogique pour tous;
 - Mise en valeur le programme d'entrepreneuriat;
 - S'assurer que les enseignants ont les ressources nécessaires à leur pédagogie.

2. Au regard de l'équipe-école ;

- Gestion participative tout en maintenant le climat favorable installé à l'école;
- Rassembleur et mobilisateur pour mettre en oeuvre les objectifs communs.

3. Au regard des relations avec le milieu :

- Importance accordée à des communications efficaces avec et entre tous les acteurs de l'école;
- Attention portée aux relations humaines avec toutes les catégories de personnel, les parents et les élèves.

4. Au regard des aptitudes personnelle :

- Expérience en pédagogie et vision éducative axée sur les résultats et sur les pratiques probantes;
 - Projet de réussite éducative basé sur la recherche et sur les résultats.
- Leadership naturel avec un sens politique développé;
- Capacité de se positionner et de décider toujours en mode solution;
- Capacité de gérer de nombreux dossiers en même temps.

Critères de sélection adoptés au conseil d'établissement du 12 février 2016

Denis Royer

Dominique St-Pierre

Président

Vice-président

